

## Action 17 du PRSE3

**« Intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement »**



Conférence **Régionale Santé Environnement**

Le 11 juin 2019

# L'ACTION 17 DU PRSE3 : OBJECTIFS, GOUVERNANCE, AVANCEMENT

## Gouvernance

Pilote stratégique : **Dréal**

Partenaire opérationnel : Réseau des 4 agences d'urbanisme d'AURA (**Urba4**)

Appui technique sur le volet santé : Observatoire Régional de la Santé AURA (**ORS**)

## Objectifs

L'action 17 du PRSE 3 a ainsi comme objectifs :

- **D'identifier et de hiérarchiser les déterminants de santé** à prendre en compte dans le cadre d'actions expérimentales conduites dans les territoires
- **De caractériser** la manière dont les **enjeux de santé-environnement sont ou seront pris en compte** dans les documents de planification et les projets d'aménagement
- **De sensibiliser et d'accompagner les collectivités** dans la réalisation des diagnostics et l'élaboration d'orientations et d'actions permettant de prendre en compte les enjeux de santé.

## Plan d'actions

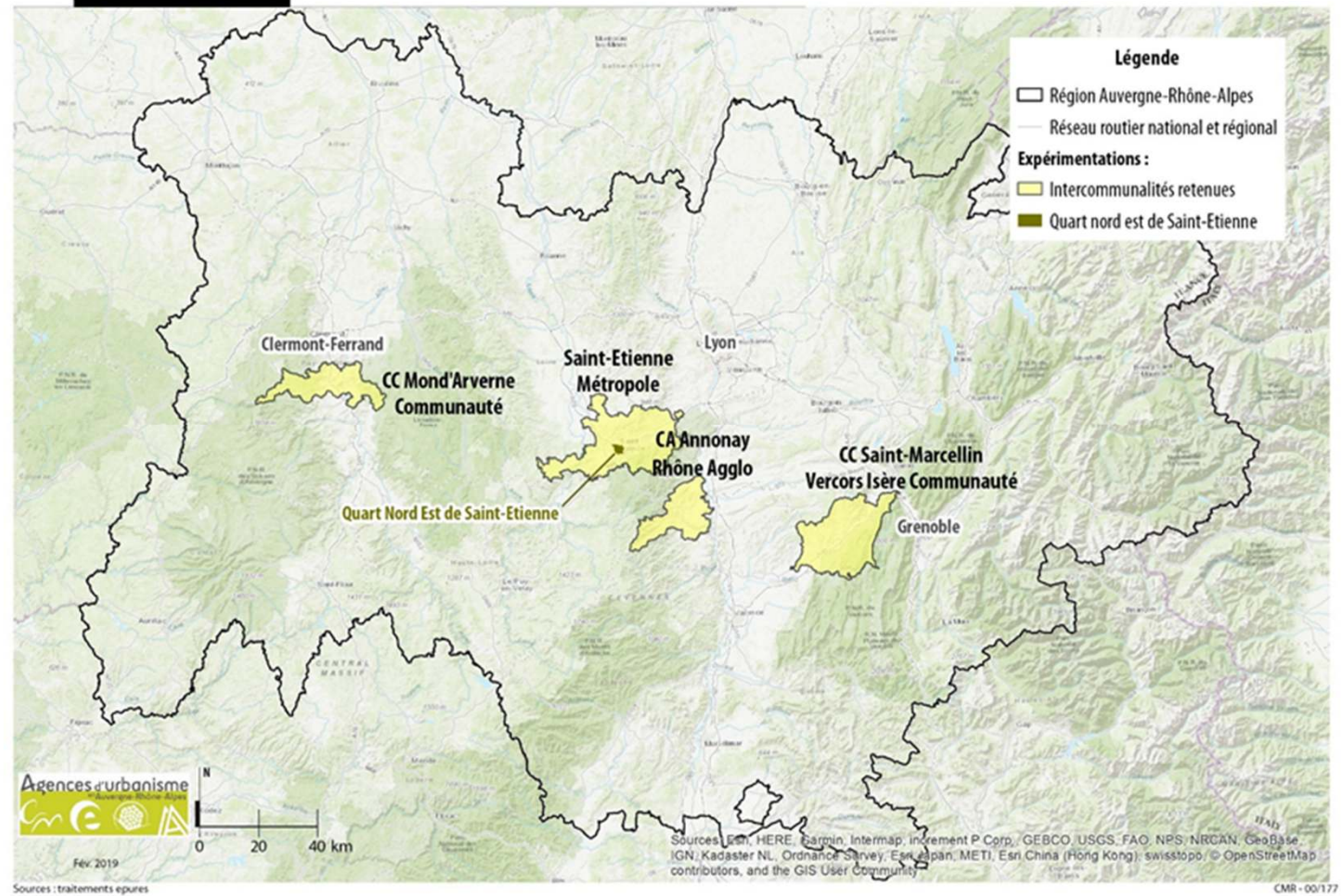
Une démarche pragmatique basée sur le retour d'expérience

Missions menées en 2018 :

- **Montage et animation d'un comité technique partenarial et d'un CTP élargi** autour de la thématique urbanisme et santé
- **Lancement de la première phase d'expérimentations** de l'intégration des enjeux santé-environnement dans des documents de planification (PDU, PLU-I, PLH, SCOT, etc.) et dans des projets urbains
- **Construction d'une grille d'indicateurs en UFS** pour faciliter les enjeux de SE dans les diagnostics territoriaux

## 1° phase d'expérimentation : 2 PLUi - 1 PLH - 1 projet urbain

**Expérimentations portées par les agences d'urbanisme : territoires retenus**  
PRSE 3 - Urbanisme et santé



## Principaux enseignements

- Des **territoires et des démarches contrastées** pour des enseignements diversifiés, liés à des contextes institutionnels spécifiques et des méthodes de travail différentes d'une agence d'urbanisme à l'autre
- La **sensibilisation des acteurs** du territoire à l'intérêt de démarches urbanisme favorable à la santé se révèle être un préalable incontournable au lancement d'une expérimentation
- D'une part des expériences menées sur des projets en phase de lancement - une contribution possible à la **hiérarchie des enjeux et la définition des objectifs**
- D'autre part des expérimentations menées sur des démarches déjà bien engagées - une **approche plus évaluative** et la formulation de recommandations
- L'importance du **positionnement du prestataire de l'UFS** dans la gouvernance et la conduite du projet - entre proximité aux décideurs et « partie prenante »
- Une démarche qui doit s'appuyer sur une **légitimité technique et scientifique** face à la complexité et la sensibilité des enjeux - la présence importante de l'Observatoire Régional de la Santé
- L'approche urbanisme favorable à la santé doit être **intégrée de manière globale au projet**, plutôt que de faire l'objet d'un volet à part
- Une démarche qui permet d'introduire de la **transversalité et du dialogue** entre les différents services d'une collectivité

## Le travail engagé en 2019

Rédaction d'un **rapport intermédiaire** "bilan 2018"

Poursuite et **finalisation de la première phase d'expérimentation**

Enrichissement en continu de la **grille d'indicateurs**

Lancement d'une **seconde phase d'expérimentation avec 4 nouveaux territoires** partenaires selon un cahier des charges plus exigeant et engageant pour la collectivité candidate

**Formation** des délégations départementales de l'ARS à l'urbanisme

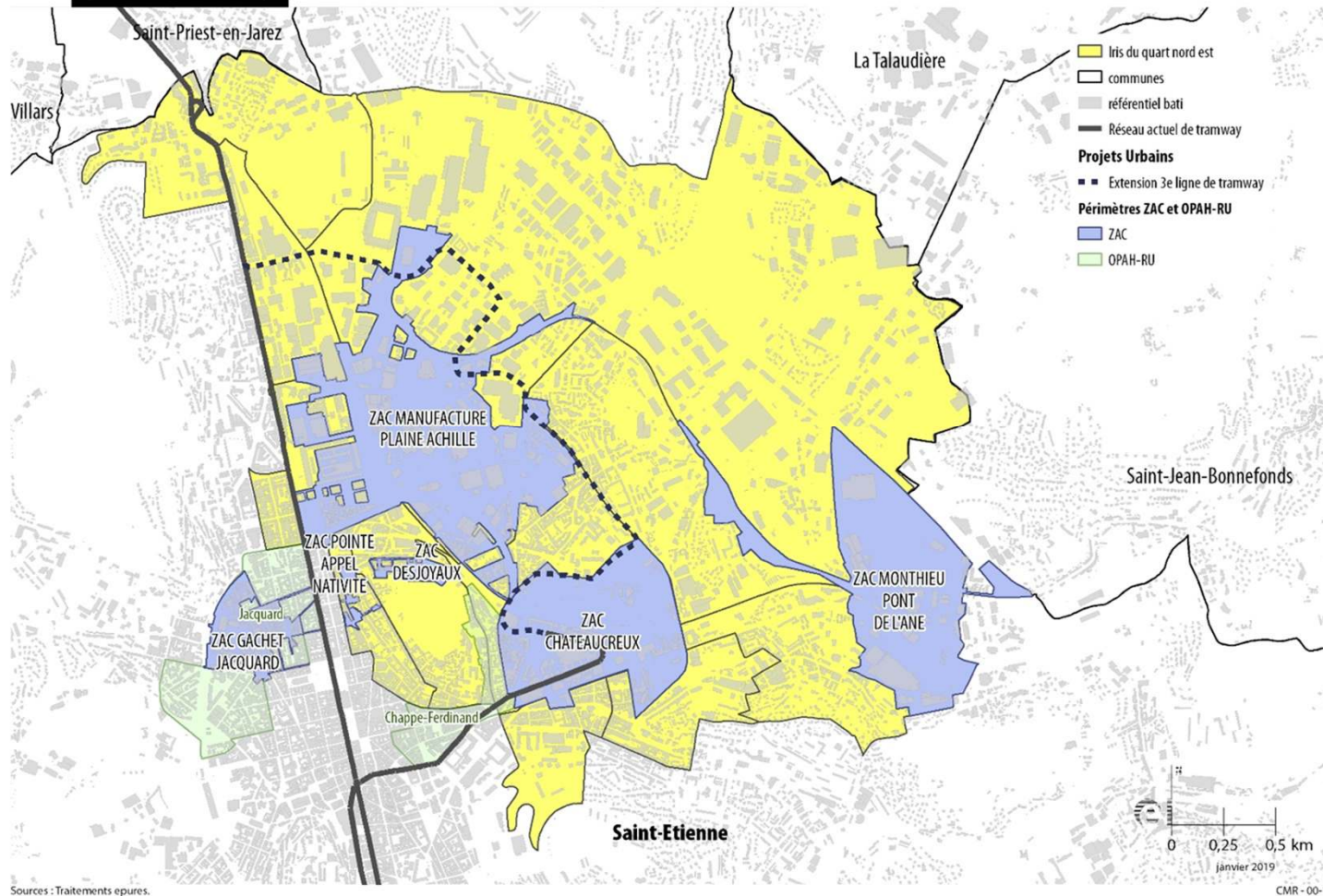
# L'EXPÉRIMENTATION « QUART NORD-EST DE SAINT-ÉTIENNE »



# Le Quart Nord-Est : situation

## Projet Urbain Quart Nord Est de Saint-Etienne : périmètre

Impacts sur la santé - Etude Quart Nord Est de Saint-Etienne



# Le diagnostic

Parties	Objectifs
1. Les caractéristiques de la population	Connaître <b>les caractéristiques socio-démographiques et l'état de santé</b> de la population du Quart Nord-Est
2. Les déterminants de santé à prendre en compte	Définir les éléments de <b>l'environnement physique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• qui impactent la santé des habitants sur le Quart N/E</li> <li>• et qui peuvent être pris en compte dans le projet urbain</li> </ul>

Travail avec l'ORS

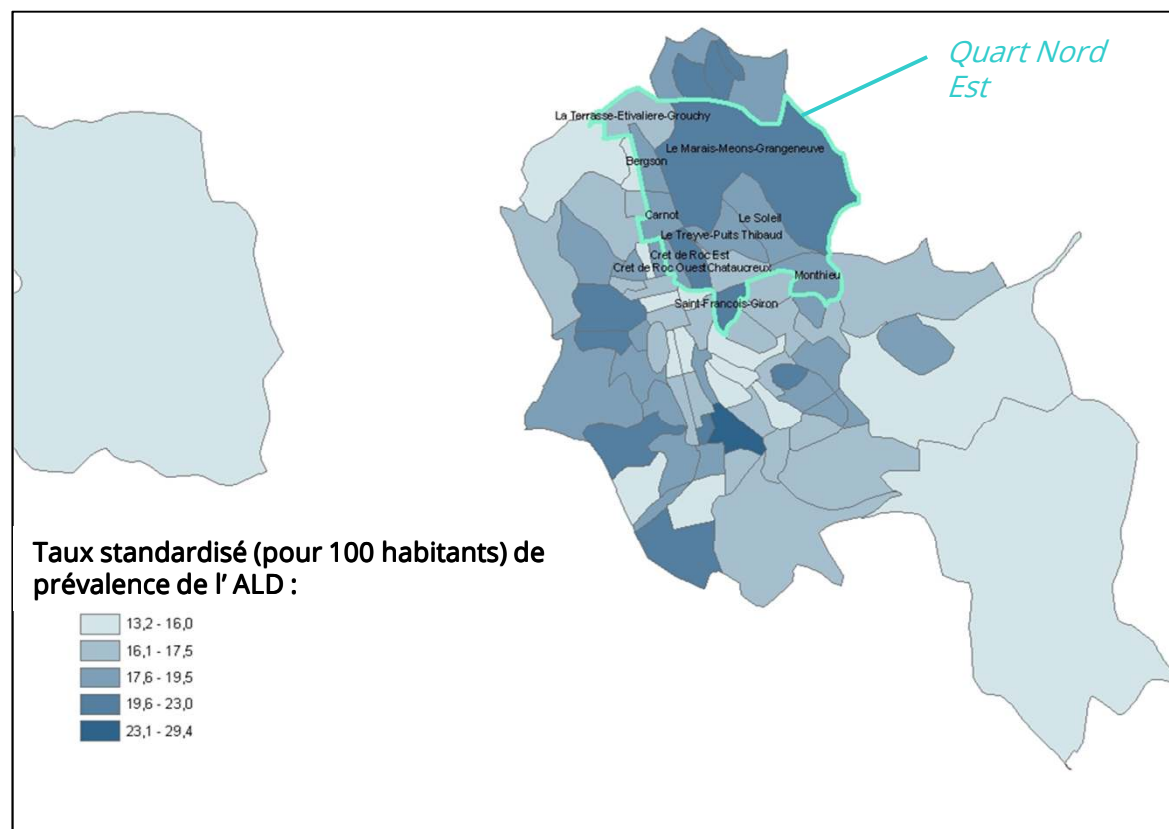


Indicateurs :

Co-exposition air-bruit
Exposition aux ICU
Présence de sols pollués
Qualité de l'habitat
Possibilités de mobilité active

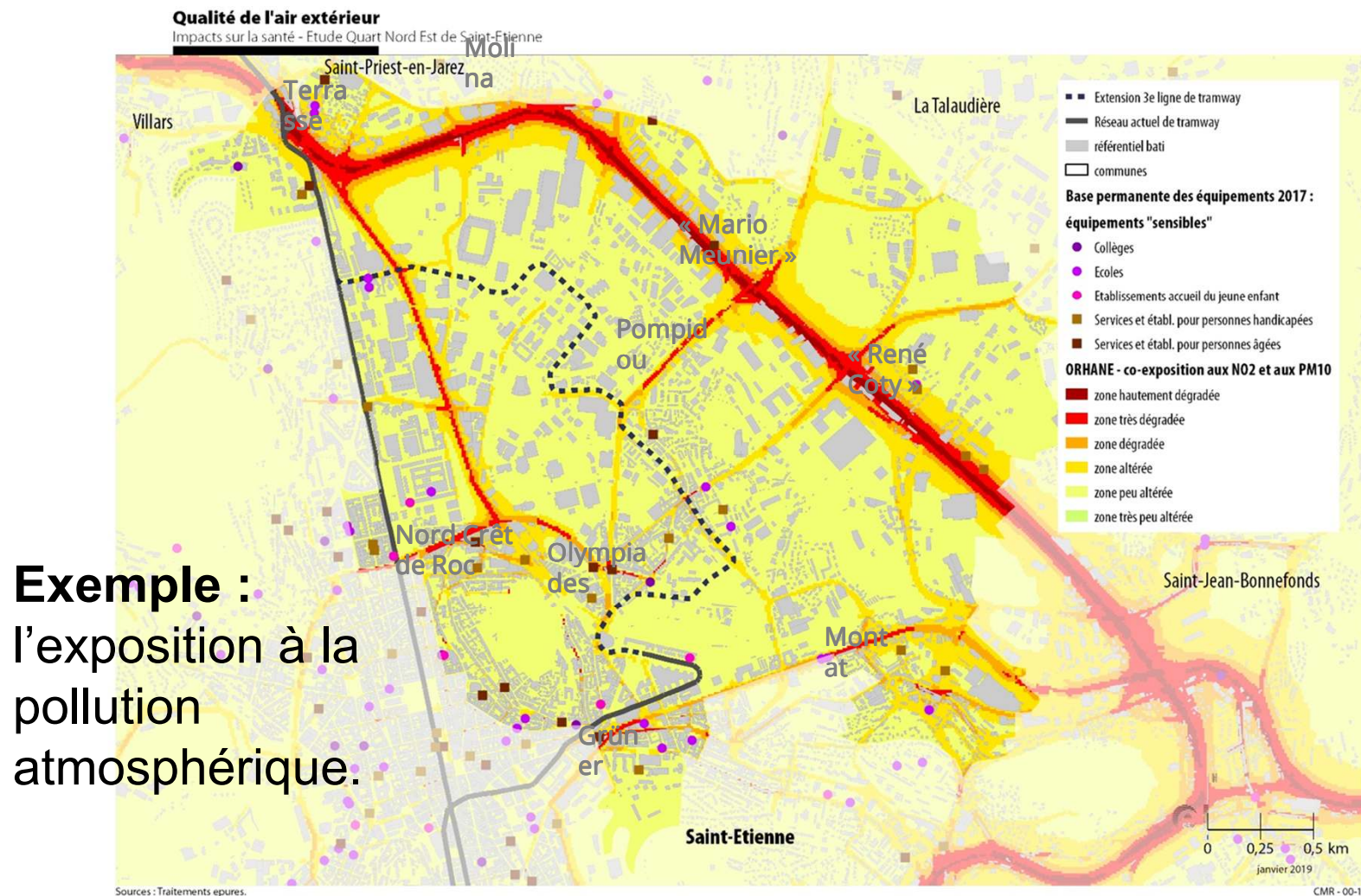
# 1. Les caractéristiques de la population

**Exemple : les Affections Longue Durée (ALD)**



Source : Balises, exploitation ORS, 2017

## 2. Les déterminants de la santé (1)



## 2. Les déterminants de la santé (2)

### Les impacts sanitaires :

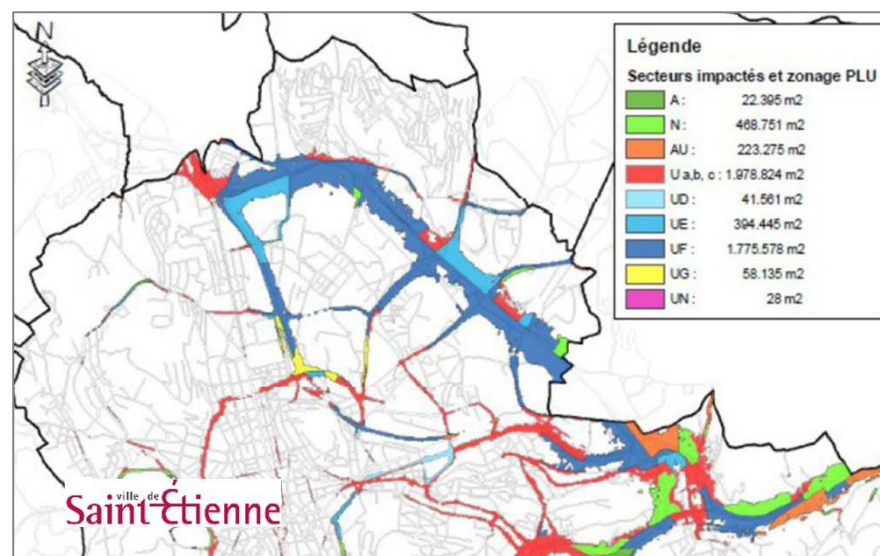
- crises asthmatiques et maladies respiratoires
- irritation de la peau, des yeux, du système nerveux, des reins
- publics vulnérables : personnes âgées, enfants, fumeurs, personnes asthmatiques.

### Préconisations :

- éloigner l'habitat et équipements sensibles des zones surexposées
- privilégier une urbanisation favorisant une ventilation naturelle
- favoriser les parcs et jardins : meilleure circulation de l'air et dispersion des polluants.

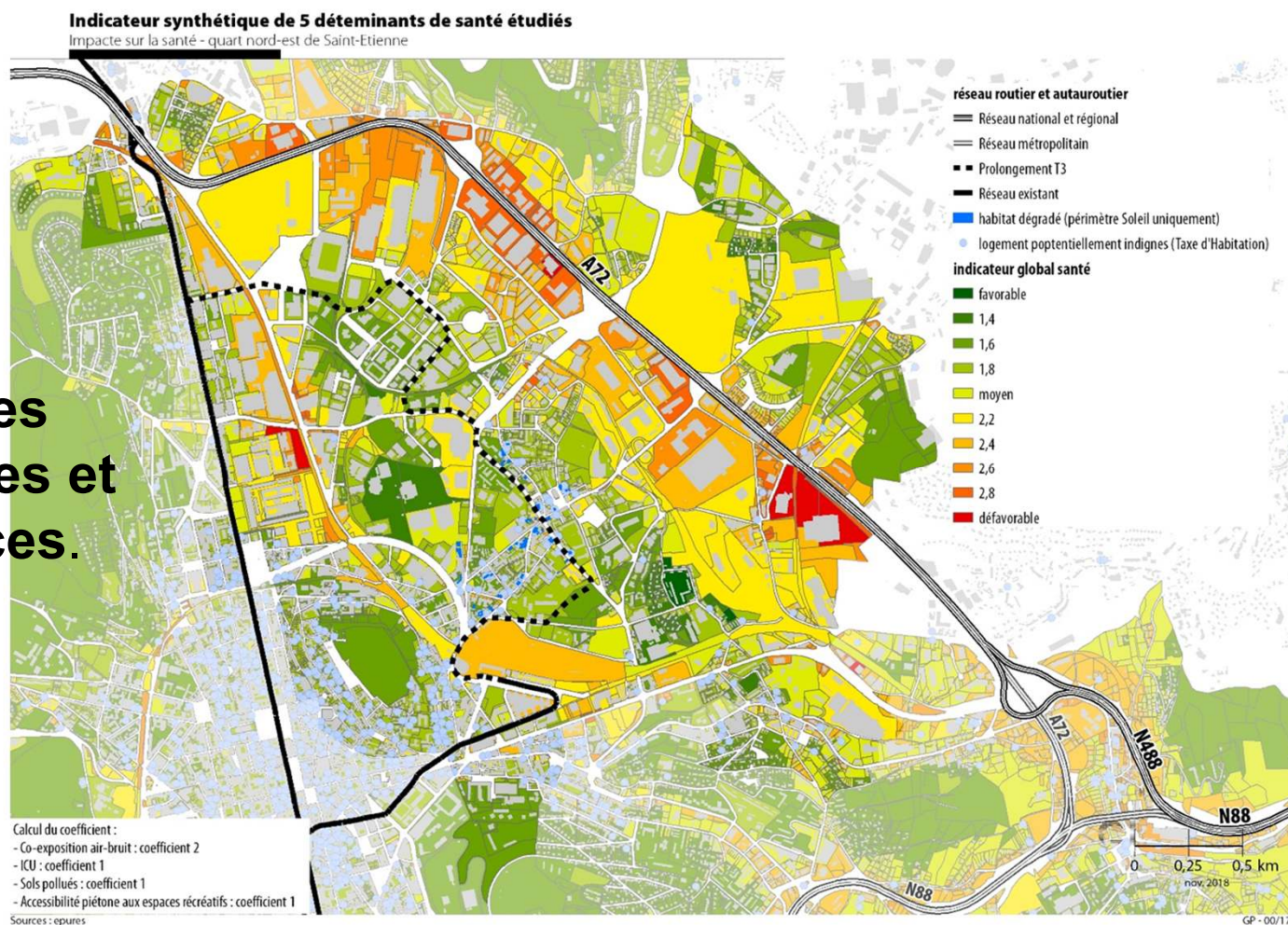
### Les actions engagées par les partenaires :

- PPA
- ZFE
- Réduction de la part modale de la voiture
- Réflexions pour une prise en compte dans le PLU...



## 2. Les déterminants de la santé (3)

Carte des  
bénéfices et  
nuisances.



# Un workshop avec les partenaires pour construire des propositions

**Le secteur du boulevard Jules Janin**  
Atelier Participatif du 23 Mai 2019

**Mémo :**  
Les déterminants de santé retenus

- Pollution de l'air
- Exposition au bruit
- Îlots de chaleur urbains
- Qualité de l'habitat
- Pollution des sols
- Accessibilité
- Facteurs socio-démographiques

**Plan cadastral**

**Vue aérienne**

**Scénario retenu :**

Trajectoires transversales « sélectives » (vélos, piétons, voitures...)  
+ 40m passages de sous-passages  
→ 10m passages piétons  
Réforme « association » rue de la Fontaine

- 1) But : changer le rôle et le statut de certaines rues
- 2) Villes : améliorer l'habitat / créer des espaces publics / améliorer l'accessibilité à la ville / intégrer l'énergie dans le projet
- 3) Aménagement d'un espace public : aménagement d'un espace public : aménagement d'un espace public
- 4) Aménagement d'un espace public : aménagement d'un espace public

ars

**Le secteur de l'autoroute A 72**  
Atelier Participatif du 23 Mai 2019

**Mémo :**  
Les déterminants de santé retenus

- Pollution de l'air
- Exposition au bruit
- Îlots de chaleur urbains
- Qualité de l'habitat
- Pollution des sols
- Accessibilité
- Facteurs socio-démographiques

**Plan cadastral**

**Vue aérienne**

**Scénario retenu :**

ars

2 secteurs de travail

# Conclusion

- Importance des **regards croisés** entre **différents métiers** et structures pour intégrer la santé à un projet
- De multiples **possibilités** de contribuer à la santé des habitants sans être un « expert » de la santé